



Bilan FADEL 2022

Édition / Librairie / Vie littéraire

Un comité technique, composé de la Région Normandie, de la DRAC Normandie, du Centre national du livre (CNL), de l'agence régionale pour le livre Normandie Livre & Lecture, d'un consultant spécialisé en édition, d'une consultante spécialisée en librairie et d'un consultant spécialisé en vie littéraire, s'est réuni 9 fois entre novembre 2021 et septembre 2022 aux dates suivantes :

CT N° 1 Édition : 5 octobre 2021 : 5 maisons d'édition - 29 projets présentés

CT N° 2 Création littéraire : 3 décembre 2021 : 1 projet d'auteur et 3 lieux de résidences - 7 projets présentés

CT N° 3 Librairie : 8 mars 2022 : 3 librairies - 5 projets présentés

CT N° 4 Édition : 9 mars 2022 : 10 maisons d'édition et une association d'éditeurs - 48 projets présentés

CT N° 5 Création littéraire : 15 mars 2022 : 5 projets d'auteurs et 2 lieux de résidence - 9 projets présentés

CT N° 6 Librairie : 14 juin 2022 : 4 librairies - 4 projets présentés

CT N° 7 Édition : 15 juin 2022 : 6 maisons d'édition - 17 projets présentés

CT N° 8 Création littéraire : 21 juin 2022 : 4 projets d'auteurs et 7 lieux de résidences - 16 projets présentés

CT N° 9 Librairie / Édition / Création littéraire : 27 septembre 2022 : 5 librairies - 10 projets présentés / 2 maisons d'édition - 3 projets présentés / 1 projet d'auteur

Bilan FADEL 2022 / Édition

Au total, les 23 porteurs de projets (1 éditeur a soumis 2 dossiers au cours de l'année) ont présenté un total de 97 projets afin de bénéficier d'un soutien du FADEL. Après passage en comité technique, **23 structures ont bénéficié d'un soutien du FADEL pour 92 projets.**

Sur une enveloppe de crédits disponibles de 460 000 € (Région 270 000 € et Drac 120 000 €), la Région a engagé 125 000 € et la Drac 77 873 €, soit 202 873 € ce qui représente 46,10 % des crédits disponibles.

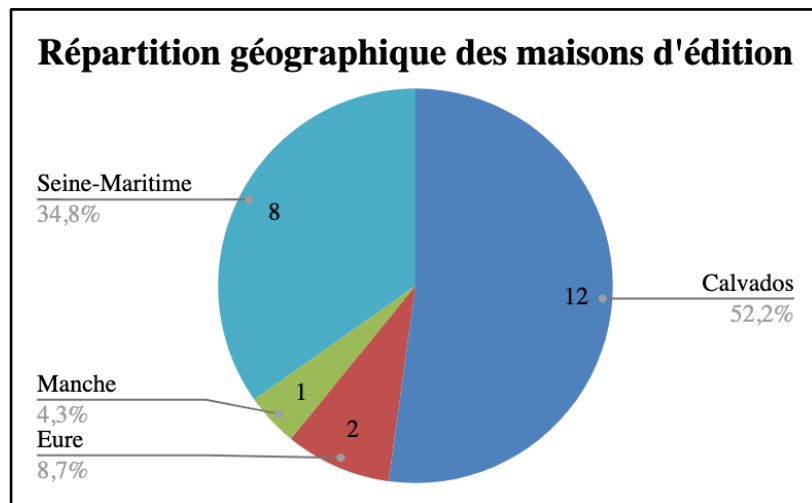
Dont 120 720 € de crédits de fonctionnement Région et 73 923 € de crédits de fonctionnement DRAC. Et 4 280 € de crédits d'investissement Région et 3 950 € de crédits d'investissement DRAC.

23 maisons d'édition ont déposé des projets :

- SARL OREP éditions - Bayeux (14)
- SARL Le Soupirail - Le Mesnil Mauger (14)
- SARL La Feuille de thé - Beaufour Druval (14)
- SAS Pierre de Taillac - Villers-sur-Mer (14) Bureaux - Paris (75) Siège social
- Entreprise individuelle L'écho des Vagues - Nollevall (76)
- Entreprise individuelle Le Vistemboir - Caen (14)
- SARL MJW Fédition - Saint Martin de Blagny (14)
- Micro entreprise AH! éditions Agathe Hennig - Trouville (14)
- Association La fabrique Ô livres (76)
- Micro-entreprise Lurlure - Caen (14)
- Association Signes et Balises- Gueures (76)
- Association NOUS - Caen (14)
- Association IMEC - Saint Germain La Blanche Herbe (14)
- Association Grevis - Caen (14)
- Association Le Point du jour centre d'art/éditeur - Cherbourg (50)
- SARL Ysec éditions - Louviers (27)
- SARL éditions des Falaises - Rouen (76)
- EURL Densité -Rouen (76)
- Éditions motus - Caen (14)
- SASU La marmite à mots - Rogerville (76)
- SASU éditions Petit à Petit - Rouen (76)
- SAS Zulma - Veules-lès-Roses (76) Siège social - Paris (75) Bureaux
- Association La Factorie / Maison de la poésie - Val de Reuil (76)

La répartition géographique des 23 éditeurs porteurs de projets s'opère de la façon suivante :

- 12 maisons d'édition du Calvados (14)
- 2 de l'Eure (27)
- 1 de la Manche (50)
- 0 de l'Orne (61)
- 8 de Seine-Maritime (76)



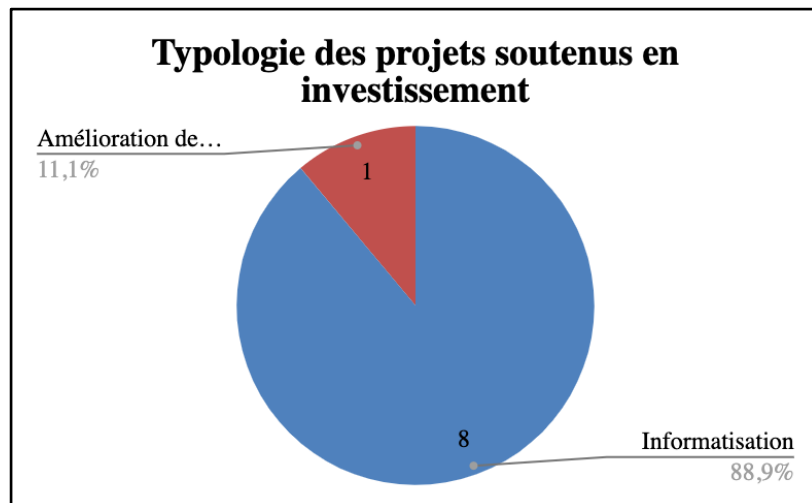
La répartition Hommes / Femmes est la suivante : 9 responsables de structures sont des hommes, 11 responsables de structures sont des femmes, et 3 structures sont gérées par un binôme ou trinôme d'associés.es.

23 maisons d'édition ont déposé 97 projets dont 88 au titre du fonctionnement et 9 au titre de l'investissement.

Les types de projet soumis en investissement par les éditeurs sont les suivants :

- ❖ Achat de matériel informatique (8)
- ❖ Amélioration des espaces de travail (1)

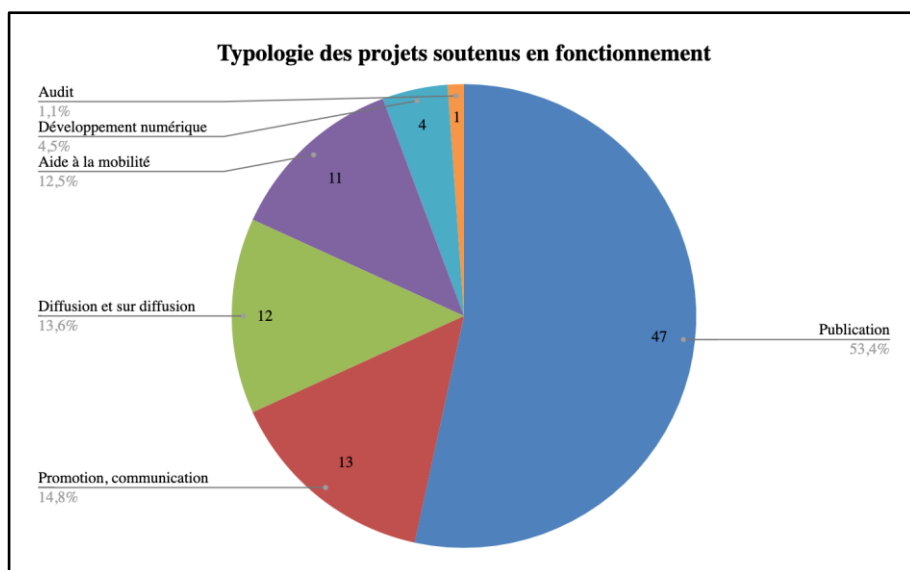
Tous les projets en investissement ont été soutenus.



Les types de projets soumis en fonctionnement par les éditeurs sont les suivants :

- ❖ Publication de nouveaux ouvrages et réédition d'ouvrages indisponibles (47)
- ❖ Aide à la mobilité sur des salons nationaux et internationaux (11)
- ❖ Promotion, communication (13)
- ❖ Diffusion et sur diffusion (12)
- ❖ Développement numérique (4)
- ❖ Audit (1)

Sur 88 projets en fonctionnement soumis, 83 ont été soutenus.



Aide totale aux maisons d'édition	202 873 €
Coût total des projets présentés par les éditeurs	614 369,05 €
Montant total des subventions sollicitées	295 663,71 €
Aide moyenne globale par éditeur	8 820,56 €
Aide moyenne globale par projet de maison d'édition	2 205,14 €
Taux d'intervention moyen État-Région	36,15 %

L'aide totale 2022 allouée à l'édition s'élève à 202 873 € (contre 187 300 € en 2021 et 231 600 € en 2020).

CT édition 2022		
Demandes		
Nombre de structures ayant présenté une demande	23	
Nombre de projets présentés	97	
- <i>dont projets en fonctionnement</i>	88	
- <i>dont projets en investissement</i>	9	
Montant total des demandes sollicité	295 663,71 €	
- <i>dont montant en fonctionnement</i>	287 275,80 €	
- <i>dont montant en investissement</i>	8 387,91 €	
Soutiens		Taux de sélectivité
Nombre de structures soutenues	23	100 %
Nombre de projets soutenus	92	94,84 %
- <i>dont projets en fonctionnement</i>	83	94,31 %
- <i>dont projets en investissement</i>	9	100 %
Montant total des aides proposé	202 873 €	68,61 %
- <i>dont montant en fonctionnement</i>	194 643 €	95,34 %
- <i>dont montant en investissement</i>	8 230 €	98,11 %

Bilan FADEL 2022 / Librairie

Au total, 10 librairies ont présenté 18 demandes d'aide afin de bénéficier d'un soutien du FADEL. Une librairie, en création, a présenté son dossier deux comités de suite par nécessité d'informations complémentaires. Une librairie a déposé un dossier aux deux premiers comités. Après passage en comité technique, les 10 librairies ont bénéficié d'un soutien du FADEL pour les 18 demandes d'aides.

Sur une enveloppe de crédits disponibles de 460 000 € (Région 270 000 €, CNL 55 000 €, soit 325 000 € et Drac 120 000 €), **la Région a engagé pour la librairie 99 800 €**, (39,96 % des crédits Région disponibles), **le CNL a engagé 30 600 €** (55,63 % des crédits CNL disponibles) **et la Drac 20 000 €** (16,66 % des crédits Drac disponibles).

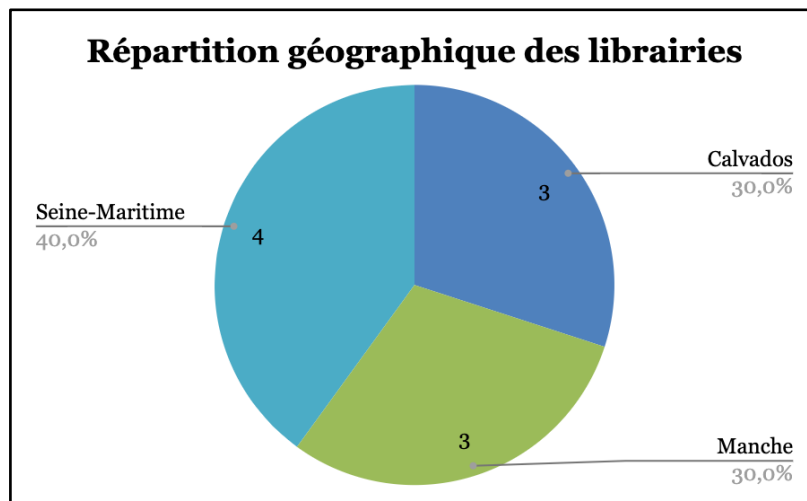
Sur les 99 800 € de crédits Région, 10 050 € ont été dépensés pour des projets en fonctionnement et 89 750 € pour des projets en investissement. Sur les 30 600 € de crédits CNL, 2 600 € ont été dépensés pour des projets en fonctionnement et 28 000 € pour des projets en investissement. Les 20 000 € de crédits Drac ont été dépensés pour des projets en investissement.

10 librairies ont déposé des projets, 10 ont été soutenus :

- La Cour des miracles - EI - Caen (14)
- BDR'Art - SARL - Caen (14)
- L'Usage du papier - SARL - Trouville-sur-Mer (14)
- Les Schistes bleus - SAS - Cherbourg-en-Cotentin (50)
- Le Salon des saisons - SARL - Tessy-Bocage (50)
- La Maison du livre - EURL - La Haye-du-Puits (50)
- Librairie-café La Tonne - EURL - Rouen (76)
- Histoire de papier - SARL - Neufchâtel-en-Bray (76)
- Les Mondes de zulma - SAS - Veules-lès-Roses (76)
- La Buissonnière - SARL - Yvetot (76)

La répartition géographique des librairies porteuses de projets s'opère de la façon suivante :

- 3 librairies dans le Calvados (14)
- 0 dans l'Eure (27)
- 3 dans la Manche (50)
- 0 dans l'Orne (61)
- 4 en Seine-Maritime (76)



10 librairies ont déposé des dossiers pour 18 demandes d'aides. Une création ou une reprise compte pour une demande incluant plusieurs projets.

Parmi les 10 librairies, 5 sont gérées par des femmes et 2 par des hommes. 2 librairies sont co-gérées par une femme et un homme. 1 librairie est co-gérée par 2 femmes.

Les types de projet soumis en investissement par les librairies sont les suivants :

❖ Aide à l'investissement :

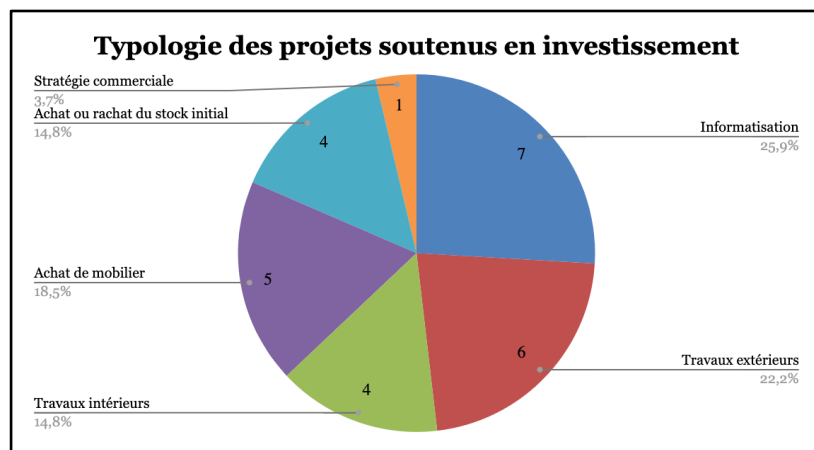
Dans le cadre de 4 créations de librairie et d'1 reprise :

- aide portant sur l'achat ou le rachat du stock initial (4)
- aide portant sur l'informatisation (4)
- aide portant sur les travaux extérieurs (3) et intérieurs (2)
- aide portant sur de l'achat de mobilier (4)
- aide portant sur le développement de la stratégie commerciale (1)

Dans le cadre de l'activité de 5 librairies (9) :

- aide portant sur l'informatisation (3)
- aide portant sur les travaux extérieurs (3) et intérieurs (2)
- aide portant sur de l'achat de mobilier (1)

Tous les projets en investissement ont été soutenus.



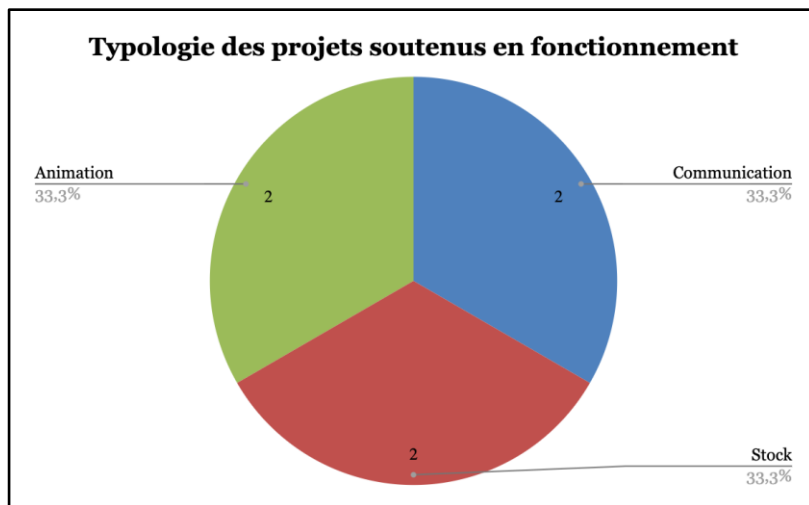
Les types de projets soumis en fonctionnement par les librairies sont les suivants :

❖ Aide au fonctionnement :

Dans le cadre de l'activité de 5 librairies :

- aide à la commercialisation : communication (2), enrichissement du stock (2)
- aide au développement d'une politique d'animation (2)

Tous les projets en fonctionnement ont été soutenus.



Aide totale allouée aux librairies	150 400 €
Coût total des projets librairies	474 697 €
Montant total des subventions sollicitées	180 552 €
Aide moyenne par librairie	15 040 €
Aide moyenne globale par projet	4 177 €
Taux d'intervention moyen État-Région	90,91 %

FADEL librairies 2022		
Demandes		
Nombre de structures ayant présenté une demande	10	
Nombre de projets présentés	37	
- <i>dont projets en fonctionnement</i>	6	
- <i>dont projets en investissement</i>	31	
Montant total des demandes sollicité	474 697 €	
- <i>dont montant en fonctionnement</i>	29 072 €	
- <i>dont montant en investissement</i>	445 625 €	
Soutiens		Taux de sélectivité
Nombre de structures soutenues	10	100 %
Nombre de projets soutenus	37	100 %
- <i>dont projets en fonctionnement</i>	6	16,67 %
- <i>dont projets en investissement</i>	31	86,11 %
Montant total des subventions alloué	150 400 €	37,28 %
- <i>dont montant en fonctionnement</i>	12 650 €	8,41 %
- <i>dont montant en investissement</i>	137 750 €	91,58 %

L'aide totale 2022 allouée à la librairie s'élève à 150 400 € (contre 99 300 € en 2021 et 86 740 € en 2020).

Bilan FADEL 2022 Création littéraire

1 - Aide directe aux auteurs et autrices (bourses d'écriture)

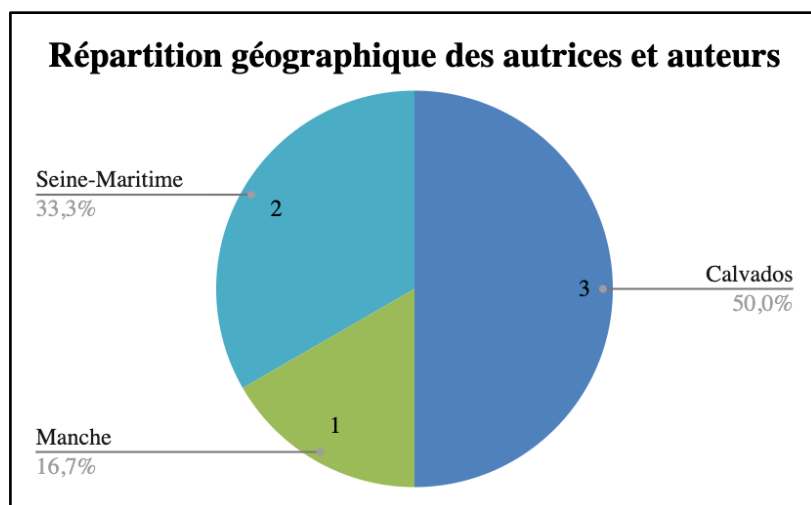
Sur les 11 dossiers déposés, **6 projets ont été soutenus par la Région Normandie, pour un total de 22 220 €, sur une demande d'aide totale de 26 720 €, soit à hauteur de 83 % des demandes d'aides totales.**

Liste des 6 auteurs.trices ayant bénéficié d'une aide à l'écriture :

- Isabelle Letellié (76)
- Anne Billows (14)
- Corinne Le Bars (14)
- Agnès Villette (50)
- Elsa Escaffre (76)
- Christophe Mary (14)

La répartition géographique des auteurs.trices s'opère de la façon suivante :

- 2 autrices de Seine-Maritime (76)
- 3 auteurs.trices du Calvados (14)
- 1 autrice de la Manche (50)

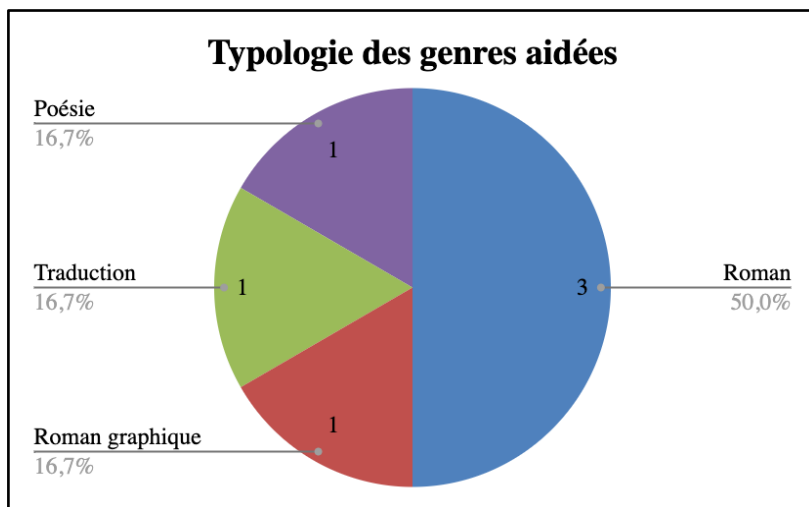


Les bourses octroyées s'élèvent entre 3 000 € et 5 000 € (aide maximale autorisée dans le cadre du dispositif).

Les 6 bourses accordées ont bénéficié à 1 homme et 5 femmes, soit une répartition H/F à 17 % / 83 %.

Ces aides concernent les genres littéraires suivants :

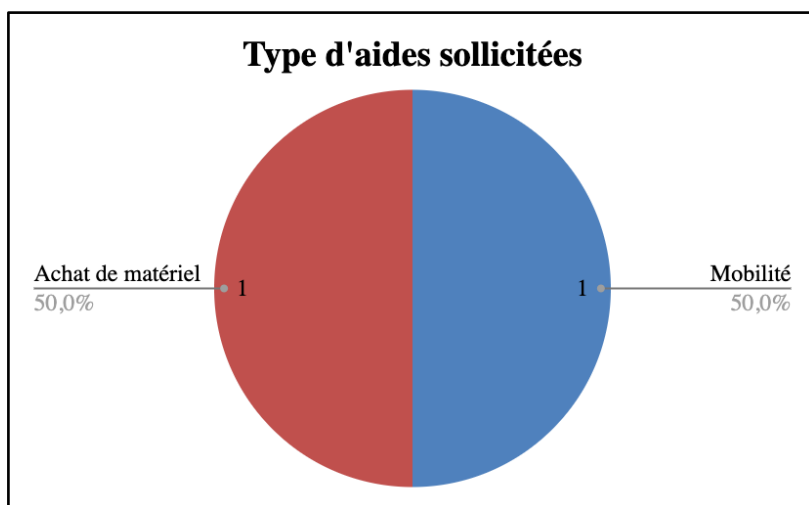
- ❖ Écriture de roman (3 auteurs.trices)
- ❖ Écriture/illustration d'un roman graphique (1 autrice-illustratrice)
- ❖ Traduction d'un essai théorique (1 autrice)
- ❖ Écriture de poésie (1 autrice)



Ces bourses concernent de l'aide à la création (aide permettant à l'auteur.trice de dégager du temps d'écriture) et un soutien pour des dépenses en lien avec le projet d'écriture.

Les types de dépenses soumises, en lien avec le projet d'écriture, sont les suivantes :

- ❖ Aide à l'acquisition de documentation spécifique (1 autrice)
- ❖ Aide à l'achat de matériel informatique (1 autrice)



Récapitulatif des aides 2022	
Aide totale aux auteurs.trices	22 220 €
Coût total des subventions sollicitées	26 720 €
Aide moyenne par auteur.trice	3 703 €

2- Aide aux résidences d'écriture

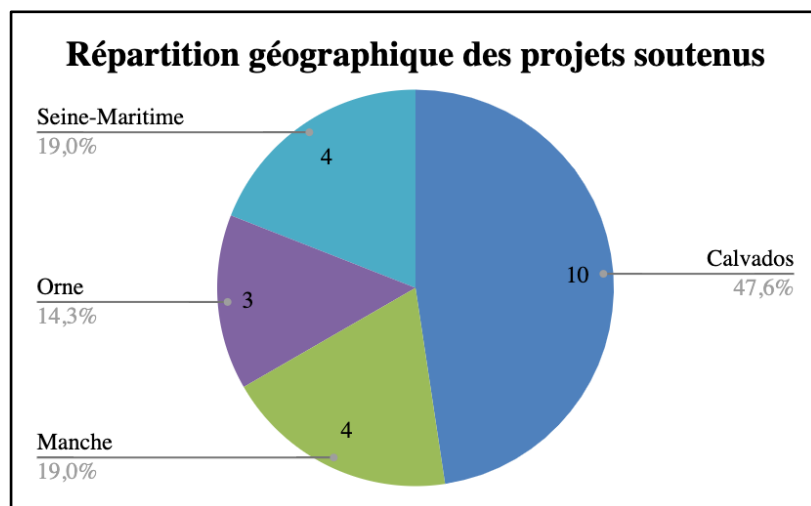
Au total, 10 organisateurs de résidence ont déposé une demande d'aide pour financer 22 projets de résidence, dont 2 organisateurs ont présenté 2 dossiers à 2 comités différents.

Après passage en comité technique FADEL, 21 projets, portés par 9 organisateurs, ont été financés.

- Association La Villa La Brugère (14) – 5 projets soutenus
- Ville de Caen - Festival Époque (14) – 1 projet soutenu
- IMEC (14) – 2 projets soutenus
- Centre de création les Fours à Chaux Regnéville-sur-Mer (50) – 4 projets soutenus
- Association Lanterne des écrivains (61) – 3 projets soutenus
- Association Galerie Incarnato (76) – 2 projets soutenus
- Zulma (76) – 2 projets soutenus
- Cie Les grandes marées (14) – 1 projet soutenu
- Association Territoires pionniers (14) – 1 projet soutenu

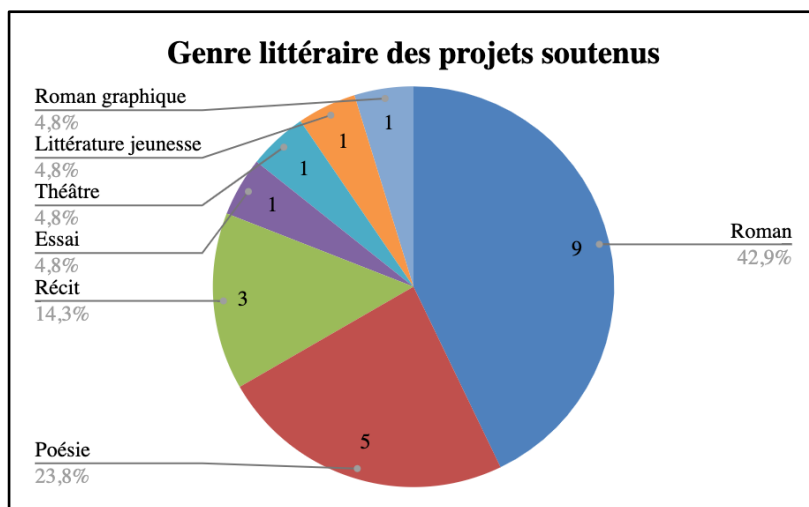
Ces aides sont comprises entre 3 000 € et 10 000 € (aide maximale possible dans le cadre du FADEL).

Les demandes d'aides au projet concernent les territoires suivants :



Les projets soutenus ont permis l'organisation de résidences dans les domaines suivants :

- ❖ Roman : 9
- ❖ Roman graphique : 1
- ❖ Récit : 3
- ❖ Essai : 1
- ❖ Écriture de poésie : 5
- ❖ Écriture de théâtre : 1
- ❖ Écriture et illustration littérature jeunesse : 1



Sur les 21 projets de résidence aidés, 10 ont bénéficié à l'accueil d'auteurs et 11 d'autrices, soit une répartition H/F à 48 % - 52 %.

Le coût total des projets de résidences représentait la somme de 153 010 €.

Sur une demande totale d'aide aux projets de 83 070 €, la DRAC a soutenu ces projets à hauteur de 41 670 €, soit 50,10 % des demandes d'aides totales, la Région a soutenu ces projets à hauteur de 15 600 €, soit 18,77 % des demandes d'aides totales et le CNL a soutenu ces projets à hauteur de 15 000 €, soit 18,05 % des demandes d'aides totales.

Le soutien Drac + Région + CNL s'élève donc à 86,92 % des demandes d'aides.

Aide totale aux projets de résidence	72 270 €
Coût total des projets	153 010 €
Montant total des subventions sollicitées	83 070 €
Aide moyenne par lieu de résidence	6 570 €
Aide moyenne globale par projet	3 441 €

En conclusion, dans le cadre du FADEL Création littéraire, 6 bourses ont été octroyées (22 220 €) et 10 structures ont été aidées pour 21 projets de résidence d'écriture (72 270 €).

L'aide totale 2022 en Création littéraire s'élève à 94 490 € (contre 61 600 € en 2021 et 71 498 € en 2020).

En conclusion, sur une enveloppe totale de 460 000 €, il a été consommé 447 763 € dont 202 873 € pour l'édition, 150 400 € pour la librairie, 22 220 € pour les auteurs et 72 270 € pour les lieux de résidence.

La Région a engagé 262 620 €, soit 97,26% de son enveloppe.

Le CNL, sur le secteur de la librairie, a engagé 30 600 €, soit 61,20 % de son enveloppe.

Le CNL, sur le secteur des résidences, a engagé 15 000 €, soit 100 % de son enveloppe.

La Drac a engagé 139 543 €, soit 116,28 % de son enveloppe.

43 structures ont été soutenues (23 maisons d'édition, 10 librairies et 10 lieux de résidence d'écriture confondus) ainsi que 6 auteurs pour un ensemble de 149 projets.

Le solde disponible à la fin de l'année 2022 est de 12 237 € dont -13 980 € en investissement et 26 217 € en fonctionnement, soit un solde non dépensé représentant 2,66 %.

En 2021, le solde disponible à la fin de l'année était de 91 800 € dont 19 760 € en investissement et 72 040 € en fonctionnement, soit un solde non dépensé représentant 20,86 %.